

Implications

Dernière mise à jour : 09-11-2014

L'AFTOC, association agréée, représente les usagers dans les instances de santé :

* Pour la Lorraine : Centre Psychothérapique de Nancy (CPN)

* Pour Rhône-Alpes : Clinique Lumière à Meysieu

* Pour le Nord Pas de Calais: CRUQPC de la Clinique Lautréamont (Loos Les Lille, 59)

* Pour l'Île de France : Hôpital Robert Debré, enfants malades et Comité de Protection des Personnes (recherche sur la personne humaine)

L'AFTOC est membre : * du Conseil d'Administration du Collectif Interassociatif d'Île de France (CISS IdF): <http://www.leciss.org/>

* de groupes de travail à l'Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Groupe référent et groupe de travail sur les notices pharmaceutiques, interventions lors des consultations publiques de l'Europe pour l'information destinée au grand public: <http://ansm.sante.fr/>.

<http://ansm.sante.fr/Mediatheque/Publications/Bulletins-depliants-Bulletins-Partenariat-ANSM-et-Associations-de-patients>

La réponse à la dernière consultation publique de la commission européenne, cliquez ICI.

A noter également que l'AFTOC assure une permanence à la Maison des Usagers « Information Santé Mentale » de l'hôpital Ste Anne: <http://www.ch-sainte-anne.fr/Usagers/Maison-des-Usagers>.